

## Revue *Scienze del Territorio*, n. 2 - “Le retour à la ville”

### Call for paper

“L’air de la ville rend libre”. Cet adage célèbre remonte à la formation des premières communes italiennes et européennes. Initialement, il faisait référence au fait que les serviteurs de la glèbe pouvaient se libérer de leurs conditions d’esclaves si ils allaient trouver du travail en ville. Sa valeur s’élargit et prend un sens plus politique quand Karl Marx l’utilise à l’encontre des thèses anti-urbaines (Fourier, Saint-Simon, Cabet, Godin, Owen, Babeuf) qui voient dans la ville un lieu de corruption et de perte, d’avocats et de banquiers malhonnêtes. Au contraire, le philosophe de Trèves concevait les premières villes industrielles comme un cadre d’émancipation pour des individus enfin soustraits de l’avalant rusticité paysanne. La ville industrielle (ou moderne) devient ainsi le lieu du rassemblement de personnes singulières, de la rencontre et de la socialisation ; le lieu constitutif d’une communauté d’hommes libres. Marx interprète et anticipe les nouveaux aspects de la modernisation : le processus de concentration urbaine est considéré comme une condition historique nécessaire. Il incarne l’idée du Progrès à l’opposé des formes de production précapitalistes dont la campagne et le bourg médiéval sont l’expression. L’avènement de la ville moderne devient celle de l’histoire de l’urbanisation de la campagne et non plus de la relation d’échange entre ville et campagne. Dans la phase préindustrielle, la ville européenne représente un des résultats les plus réussis de la co-évolution entre nature et culture, de l’usage savant des ressources environnementales, territoriales et paysagères aboutissant à la construction d’une « seconde nature » plus complexe, mais aussi plus fragile qu’avant.

Le développement des forces productives a fait naître un paysage urbain empreint de finesse mais alors inconnu. En effet, la ville moderne naît avec la révolution industrielle, avec l’avènement de la Grande Usine localisée dans le territoire, avec l’exploitation des mines d’où sont extraites les matières premières, avec le développement commercial, les banques, les sociétés d’assurance, les institutions publiques, et les premières formes de *welfare*. C’est cette ville qui est dénommée « moderne ».

Dans la deuxième moitié du siècle dernier, nous avons assisté à une gigantesque mutation du monde qui a impliqué le dépassement de la ville moderne. La déterritorialisation de la Grande Usine fordiste s’est directement répercutée sur son organisation physique et sociale. La ville fordiste s’est diluée, dispersée dans le territoire, divisée en macro-fonctions, ensevelissant la ville, les bourgs, les paysages agraires, les cultures et les communautés. La civilisation de l’automobile a achevé la rupture entre culture et nature. La suprématie de l’économie transparaît directement dans les nouveaux paysages contemporains, dans ses manières de vivre et ses manières d’habiter. Elle s’affranchit des frontières (morphologiques, écologiques, sociales), conditionne les formes du vivant et se substitue à la politique en conférant un sens (ou un non sens) au territoire. Le processus d’urbanisation contemporain s’est affranchi des règles de la ville moderne en produisant une banlieue immense. Aujourd’hui la moitié de la population mondiale est urbaine et les statistiques officielles prévoient une croissance exponentielle dans l’hémisphère Sud et en Asie, pouvant atteindre le chiffre de 6,4 milliards d’habitants en 2050. En même temps l’émigration des pays pauvres vers les Méga-cités tend à une reproduction des formes de la banlieue à l’échelle planétaire. La planète entière est devenue une *Immense-méga-cité-mondiale*. Ce processus d’urbanisation global s’est traduit dans nos territoires européens par une stagnation démographique et une métropolisation des systèmes régionaux. Il a créé un continuum indifférencié de fonctions et de flux allant du centre vers les communes périphériques, faisant fi des frontières, des campagnes, des limites reconnaissables, des organisations en présence et des communautés. Le rouleau compresseur de la globalisation uniformise un paysage fait de mémoires, d’histoires, de vécus, de diversités comme si il n’était qu’un territoire traversé, sans repères, sans nul signe d’identité.

Cette tendance n’est ni entravée ni combattue par ceux qui croient que les diversités, les lieux, les identités, les modèles socioculturels, les langues et dialectes locaux sont un patrimoine indiscutable de richesses culturelle, anthropologique et sociale. Elle est au contraire théorisée, voir même accueillie comme un événement marqueur de progrès, faisant de l’urbanisation homogénéisante du monde la destinée inéluctable

de l'humanité. Qui remarque l'étrange paradoxe selon lequel les partisans de cette position sont ceux-là même qui prêchent pour une politique d'arrêt de la consommation du sol tout en soutenant les logiques de cette innommable infamie qui fait disparaître chaque trace de territoire agricole sous un tissu indifférencié d'habitations, de centres commerciaux, de nœuds intermodaux, de dépôts, d'aires de stockages, de banques, d'agences immobilières et d'agrégats de services divers ? Les images d'espaces indifférenciés, décontextualisés, sans services, sans urbanité, des mégapoles du Sud et de l'Orient faites de gratte-ciels, de *slums* et de *favelas*, sont totalement étrangères à la culture historique occidentale (même si elles sont le produit de la globalisation) et signifient *la mort de la ville*. La croissance des Mégacités s'accompagne de la réduction des terres fertiles, les milliards d'urbains venus de campagnes ne produisent plus d'alimentation, accentuant le caractère insoutenable d'une contraction aujourd'hui devenue irrémédiable.

Le second numéro de la Revue *Scienze del Territorio* s'intitule « le retour à la ville » car nous estimons que les processus d'urbanisation contemporains ont enterré l'idée même de ville. Il propose d'éclairer la question suivante : ce destin catastrophique d'un monde totalement urbanisé est-il inéluctable ? Il entend se confronter aux problèmes soulevés par cette situation en sollicitant des contributions présentant des expériences et des pistes alternatives et innovantes, qui s'intéressent autant à des formes qu'à des processus de reconstruction de la ville. Quels exemples qui favorisent un rapport de co-évolution entre l'établissement humain et son milieu, permettent de retrouver les équilibres éco-systémiques qui lient la ville avec son socle environnemental (approche biorégionale) permettant de tendre vers un bouclage des cycles vitaux – de l'eau, de l'alimentation, de l'énergie, des déchets) et de produire un nouveau territoire ? Comment adapter les situations urbaines pour les rendre compatibles avec le bouclage des cycles vitaux, les relations sociales de proximité, la participation et l'autogouvernement ? Comment reconstruire une qualité de vie urbaine par la mise en œuvre de ceintures agricoles périurbaines productrices d'une alimentation saine et de vastes parcs agricoles multifonctionnels ? Comment redéfinir et requalifier les marges urbaines ? Comment sauvegarder les villes, toujours plus vulnérables aux aléas hydrogéologiques et aux changements climatiques, en concevant une alternative aux zoning des espaces protégés ? Comment réactiver des savoirs constructifs et urbanistiques, réhabiliter les règles de l'habiter, favoriser la création de biorégions urbaines polycentriques, c'est à dire d'une multiplicité de systèmes territoriaux localisés organisés en grappes de villes petites et moyennes ? Les processus et les pratiques de réappropriation, de construction, d'auto-construction et d'auto-organisation des habitants ne jouent pas un rôle secondaire dans le dépassement du modèle contemporain d'urbanisation, de même que l'expérimentation de modèles de participation effective aux projets, à la planification et à la définition des politiques publiques, l'usage d'outils de médiation interactifs et l'expérimentation de réseaux d'économie alternative et de proximité soutenant les démarches artistiques participatives productrices de qualités esthétiques.

Ce numéro de la revue *Scienze del Territorio* entend proposer une réflexion collective sur les problèmes soulevés par les processus d'urbanisation contemporains et un ensemble d'exemples comme autant d'alternatives possibles à ceux-ci, et sollicite votre contribution. Les articles doivent analyser dans une forme aussi claire et dialectique que possible, les théories, les instruments, les actions et les cas d'étude qui permettent à la fois une avancée de la science des territoires et un éclairage opérationnel pour les acteurs institutionnels, politiques, économiques, culturels et sociaux qui souhaitent tracer efficacement le chemin du « retour à la ville ».

## Normes éditoriales pour la rédaction des contributions

### Caractéristiques des contributions

Les articles devront être cohérents avec les objectifs de la revue et avec la thématique traitée et devront utiliser un langage permettant d'être lus non seulement par des experts, mais également par tous ceux qui souhaitent trouver dans les textes des indications pour l'action sur le terrain. Les contributions pourront avoir un caractère théorique, de réflexion autour d'études de cas ou d'interventions de recherche-action. Les articles seront soumis à un processus extérieur d'évaluation par les paires (peer review).

Tout en gardant des styles d'exposition et d'argumentations personnels, les articles devront néanmoins présenter ces caractéristiques qui serviront de base pour l'évaluation des *referees*:

- l'originalité et le caractère novateur;
- la rigueur méthodologique;
- la clarté de l'argumentation;
- l'orientation transdisciplinaire;
- la maîtrise de la bibliographie
- la capacité à éveiller les consciences et à transmettre une connaissance à une population active dans le débat citoyen.
- la capacité à éveiller les consciences et à transmettre une connaissance à des élus, des administrateurs et des techniciens.

Les articles pourront être écrits dans une des langues suivantes : italien, français, allemand, espagnol, anglais. Les articles devront être présentés aussi en version anglaise (*British English* ou *American English*). La pertinence de la version anglaise sera évaluée par la rédaction. Dans le cas où la version ne correspondrait pas aux critères demandés l'article sera renvoyé à l'auteur. L'éventuelle traduction en langue italienne sera effectuée par la rédaction.

Les textes seront composés d'un maximum de 20.000 signes, y compris les espaces et les notes, et seront accompagnés d'images, photographies, dessins, figures. Dans certains cas exceptionnels, relatifs à d'expériences particulièrement significatives ou difficiles à synthétiser, les textes pourront atteindre les 25.000 signes, y compris les espaces et les notes.

Les articles devront être accompagnés :

- d'un résumé d'un maximum de 1.500 signes espaces inclus dans la langue choisie et en anglais ;
- de l'indication (dans les deux langues) de 5 mots clefs permettant de positionner l'article dans les champs thématiques appropriés,
- d'un bref profil de l'auteur composé de 300 signes accompagné des références suivantes: i) qualification académique et/ou professionnelle, ii) champ disciplinaire, iii) Organisme d'appartenance, iv) contact téléphonique, v) adresse électronique.

L'ensemble de ces indications complémentaires doivent être mentionnées à la fin du texte.

### Normes éditoriales:

1. La version définitive des textes doit parvenir dans un fichier modifiable en format digital (Word ou Rich Text Format, pas de PDF) et comprendre toutes les parties textuelles soumises à la publication.
2. Dans la saisie digitale sont à éviter soigneusement : les marges ou les retraits anormaux, les insertions automatiques d'espaces avant et après les paragraphes et les changements d'interlignes, de corps ou d'espacements des caractères, l'introduction d'objets non textuels tels que les Smart Tags, les images, les objets graphiques et tous types de liens hypertextes.

3. Organisation du texte :

- le texte doit être écrit en caractère Garamond, en corps 12
- le titre de la contribution doit être porté en corps 14, en **gras**, aligné à gauche, suivi à la ligne suivante des noms et prénoms du ou des auteurs, recensés par ordre alphabétique des noms de famille, et suivis de quatre lignes blanches conformément à l'exemple suivant :

**L'agricoltura paesaggistica come antidoto alla banalizzazione del paesaggio: il caso di Fosdinovo in Lunigiana**

Giovanni W. Adorno, Filippo Baudo

LIGNE BLANCHE

LIGNE BLANCHE

LIGNE BLANCHE

LIGNE BLANCHE

Blablablabla arrtioerwohergoihweò oijevàoeièàewpiorjàw pejwùpojwàoit jòwo4ijwòo4ijhwoòij stra  
Blablabla blabla arrtioerwohergoihweò oijevàoeièàewpiorjàw pejwùpojwàoit jòwo4ijwòo4ijhwoòij

- les titres des paragraphes doivent être écrits en corps 12, numérotés et portés en corps **gras**, précédés de deux lignes blanches et suivis d'une ligne blanche, conformément à l'exemple suivant :

Blablablabla blaarrtioerwohergoihweòoije vaoiejàewpiorjàw pejwùpojwàoitjòwo4ijwò o4ijhwoòij

LIGNE BLANCHE

LIGNE BLANCHE

**1. Titre du paragraphe**

LIGNE BLANCHE

Blablablablabla arrtioerwohergoihweò oijevàoeièàewpiorjàw pejwùpojwàoit jòwo4ijwòo4ijhwoòij stra  
Blablabla blabla arrtioerwohergoihweò oijevàoeièàewpiorjàw pejwùpojwàoit jòwo4ijwòo4ijhwoòij

- les titres des sous-paragraphes doivent être écrits en corps 12, en italique, précédés d'une seule ligne blanche, conformément à l'exemple suivant :

Blablablabla blaarrtioerwohergoihweòoije vaoiejàewpiorjàw pejwùpojwàoitjòwo4ijwò o4ijhwoòij

LIGNE BLANCHE

*1.1 Titre du sous-paragraphe*

Blablablablabla arrtioerwohergoihweò oijevàoeièàewpiorjàw pejwùpojwàoit jòwo4ijwòo4ijhwoòij stra  
Blablabla blabla arrtioerwohergoihweò oijevàoeièàewpiorjàw pejwùpojwàoit jòwo4ijwòo4ijhwoòij

4. Les citations insérées dans le corps de texte ou dans les notes doivent être signalés avec des guillemets hauts anglais “ ”; dans tous les autres cas (comme par exemple pour marque une expression de jargon ou empruntée à un autre champs thématique) ne seront utilisés que des guillemets uniques: ‘. Les citations attendues (longues de plus de 3 lignes) doivent être reportées sans guillemets, intégralement en italique, précédées et suivies d'un retour à la ligne; les parties omises sont marquées de [...].
5. Les notes –réservées aux nécessités d'explications ou d'illustrations que les auteurs ne considéreront pas nécessaires d'insérer dans le texte- ne doivent pas être utilisées pour les références bibliographiques. Leurs signes de renvoi sont apposés systématiquement après les signes de ponctuation.
6. Les références bibliographiques reportées dans le corps des artiche sont exprimées entre parenthèses avec l'indication du nom des auteurs, de la date de publication et des pages de début et de fin:
7. Le terme *ivi* fait référence au texte cité précédemment et situé à une autre page (*ivi*, 23); le terme *ibidem* fait référence au texte cité précédemment sur la même page (*ibidem*).
8. Les sigles et les auteurs cites doivent toujours être reportés en majuscules: IGM; (ROSSI 1995, 13); l'usage des majuscules pour les dénominations d'organismes ou d'institutions indiquées intégralement doit se limiter au premier terme de la locution (ex. Département d'urbanisme et de planification du territoire,

etc.).

9. L'usage du gras et du souligné n'est pas admis dans le corps de texte; l'usage de l'italique est réservé exclusivement:
  - a) aux expressions qu'il s'entend de souligner ;
  - b) aux termes scientifiques/techniques;
  - c) aux termes de langue étrangère dont l'usage n'est pas courant dans la langue de rédaction;
  - d) aux termes de langues anciennes.
10. Les graphiques et les tableaux doivent être insérés dans le texte et numérotés progressivement (Tab. 1, Tab. 2, etc.); les noms et les légendes doivent être indiqués au dessus de chaque insertion.
11. Les expressions mathématiques, numérotées progressivement entre parenthèses sur le coté gauche, doivent être rédigées avec le maximum de clarté et réduites à l'essentiel. A l'exception des numéros, toutes les lettres des expressions sont en caractères cursifs.
12. Les images doivent être numérotées progressivement selon leur ordre d'apparition dans le texte: Fig01, Fig02 etc. Elles ne doivent pas être insérées dans le fichier texte mais envoyées à part, chacune dans un fichier digital au format TIFF simplement dénommé selon une numérotation progressive: Fig01, Fig02 etc. (en prenant soin de précéder d'un 0 les chiffres seuls). Leur résolution au format d'impression ne peut être inférieure à 300 dpi (800 dpi pour les dessins au trait).
13. Dans le texte doit apparaître (séparé entre deux retours à la ligne) l'endroit exact de leur insertion indiqué sous cette forme: [FIG. 3].
14. Les légendes relatives aux images, sont elles aussi numérotées progressivement et doivent être enregistrées à part dans un fichier texte (Word ou Rich Text Format) dénommé LEGENDES.
15. Il n'est pas prévu de bibliographie générale mais simplement des références bibliographiques relatives aux textes cités dans les articles. Les références bibliographiques placées à la fin du texte respectent l'ordre alphabétique des auteurs et l'ordre chronologique de publication des textes. Pour plusieurs textes du même auteur la même année, la mention d'une lettre alphabétique apposée à la suite de la date de publication est de rigueur soit dans le corps du texte soit dans les références finales (Rossi 1995a; Rossi 1995b, etc.). Dans tous les cas, pour les articles de presse, la date à indiquer est celle de l'édition effectivement consultée (de même que dans le cas des traductions), en cas de différences notoires, celle de l'édition originale peut être citée en l'ajoutant à la suite dans le corps du texte et dans les références bibliographiques finales: (Rossi 1995a, orig. 1923).
16. Pour la rédaction de la bibliographie, les critères des standards internationaux sont respectés:
  - ouvrage: NOM N. (année), *Titre*, Editeur, Lieu;
  - ouvrage sous direction: NOM N. (sous direction de - année), *Titre*, Editeur, Lieu;
  - contribution à un ouvrage: NOM N. (année), ;"Titre", in NOM P. (sous direction de.), *Titre de l'ouvrage*, Editeur, Lieu, pp. xx-xx;
  - article de revue: NOM N. (année), ;"Titre", *Revue*, vol. x, n. y, pp. zz-zz.

Exemple:

- DEMATTEIS G. (1985), *Le metafore della Terra. La geografia umana fra mito e scienza*, Feltrinelli, Milano.
- FRABONI F., GAVIOLI G., VIANELLO G. (1998 - a cura di), *Ambiente s'impara*, Franco Angeli, Milano.
- HALSETH G. e DODDRIDGE J. (2000), "Children's cognitive mapping: a potential tool for neighbourhood planning", *Environment and planning B*, vol. 27, pp. 15-23.
- VALENTINE G. (1997), "«Oh yes I can». «Oh no you can't». Children and parents' understandings of kids' competence to negotiate public space safely", *Antipode. A radical journal of geography*, vol. 28, n. 1.
- KUHN T.S. (1969), *La struttura delle rivoluzioni scientifiche. Come mutano le idee nella scienza*, Einaudi, Torino (orig. 1962).

17. Les URL des sites Internet cités doivent être reportées entre les signes < et >, et doivent être accompagnées de la date (mois et année) à laquelle le site a été effectivement consulté: <<http://www.nuovomunicipio.net>> (dernière visite: Février 2013).